

Conseil d'administration de la CAF de la Savoie

du 21 juin 2024

Déclaration préalable de la CGT – collège des assurés sociaux

A l'heure où une élection européenne s'est transformée en une affaire nationale, les électeurs sont donc appelés aux urnes pour redéfinir une majorité à l'assemblée nationale.

La CGT et ses élus mandatés à la CAF de la Savoie sont inquiets face aux discours politiques clivants ; inquiets pour les bénéficiaires de la branche santé ; inquiets pour le régime général de la Sécurité Sociale.

Il n'est donc surprenant que ses représentants expriment ses inquiétudes.

Depuis ses 130 ans d'histoire, le positionnement de la CGT est constant : l'indépendance vis à vis des organisations politiques ne signifie pas l'apolitisme ou la neutralité. La CGT a toujours pris position de façon non partisane dans les débats politiques.

Contrairement à ce qu'annoncent les médias et certains politiques, la position prise par notre organisation syndicale et par la voie de sa secrétaire nationale n'est donc pas inédite, loin de là ! La CGT a toujours pris ses responsabilités quand la République et la démocratie étaient menacées par l'extrême-droite notamment en 2002, 2017 ou 2022.

Pour les CAF de France cela signifie qu'il n'y aura pas de veto possible quand de nouvelles directives seront mise en place avec une préférence nationale, avec le « déshabillage » des prestations et ce sont les bénéficiaires qui subiront cette politique.

N'oublions pas non plus que le régime général est financé par les cotisations sociales et non des charges patronales qu'on voudrait alléger.

La CGT reste et restera du côté des bénéficiaires.